

Discours Denise Bindschedler-Robert, Vendredi 10.07.2020

Corentin Jeanneret, conseiller municipal

Madame la présidente du Conseil de ville,  
Monsieur le maire,  
Mesdames et messieurs les conseillers municipaux,  
Chers membres de la famille Bindschedler-Robert,  
Chers invités,

L'honneur est grand pour moi aujourd'hui de rendre hommage à la vie et à l'œuvre de Madame Denise Bindschedler-Robert, une Imérienne au parcours hors du commun et qui devrait toutes et tous nous inspirer. A titre personnel, l'honneur est d'autant plus grand puisqu'il s'agit d'une consœur juriste. Grâce à son esprit de pionnière, elle a su défendre ses idéaux de la Genève internationale à Strasbourg l'européenne.

Denise Bindschedler-Robert voit le jour le 10.07.1920 à Saint-Imier, il y a cent ans, jour pour jour. Elle est la fille de Georges Robert et de Marcelle César, ce qui fait d'elle également la petite-fille de l'emblématique curé de la paroisse catholique-chrétienne de Saint-Imier de 1884 à 1912, Pierre César, qui fut aussi un écrivain et un correspondant de presse de renom.

Son enfance à Saint-Imier lui permet de lier des contacts étroits avec cette cité qu'elle entretiendra tout au long de sa vie, notamment avec son Eglise. C'est également ici qu'elle repose, auprès de son grand-père maternel. Malgré un parcours exceptionnel, Denise Bindschedler-Robert n'a jamais oublié son village natal, qui aujourd'hui profite de l'occasion de l'honorer, de lui montrer son attachement et de lui signifier qu'il ne l'a pas oubliée non plus !

Après une scolarité obligatoire effectuée à Saint-Imier, Madame Bindschedler-Robert poursuit ses études au gymnase cantonal de la Chaux-de-Fonds. Sa maturité en poche, elle décide de parfaire ses connaissances juridiques en étudiant aux Universités de Lausanne et de Berne. En 1945, elle obtient le brevet d'avocat bernois.

C'est l'une des premières fois que Madame Bindschedler-Robert fait œuvre de pionnière tout au long de sa longue carrière. Il ne faut pas oublier que c'est seulement en 1923 que le Tribunal fédéral déclare inconstitutionnelle la loi cantonale fribourgeoise qui interdit l'accès à la profession d'avocat aux femmes, dans le célèbre ATF 49 I 14 Mlle Dora Roeder.

Dans la foulée, elle obtient son doctorat en droit en 1949 en soutenant une thèse consacrée à la neutralité suisse. Parallèlement à la rédaction de sa thèse de doctorat, elle est engagée de 1946 à 1950 comme juriste au sein du Département politique fédéral, ancêtre du DFAE actuel. Elle fait ses armes et, surtout, y rencontre l'homme avec lequel elle va partager sa vie, Rudolf Bindschedler, père de ses trois enfants, également actif dans le monde juridique et particulièrement le droit international public en étant jurisconsulte, professeur de droit à Berne et colonel, qui n'était autre que son chef au Département politique fédéral.

Après quelques années d'engagement au sein de la Confédération dans le monde professionnel, elle décide de revenir dans un univers qu'elle connaît bien, le monde académique, après une pause dans sa vie active pour prendre le temps de s'occuper de sa famille qui s'est agrandie de trois enfants nés entre 1951 et 1954. Elle est chargée de cours à

l'Institut universitaire de hautes études internationales à Genève pour le droit international public dès 1956, devient professeur extraordinaire en 1964 et professeur honoraire dès 1985. Cette nomination peut être attribuée en grande partie à sa thèse de doctorat et à diverses autres contributions doctrinales.

Elle devient l'une des plus grandes spécialistes suisses du droit international humanitaire et des droits de l'homme, au même titre qu'Emer de Vattel avant elle. Cet engagement se concrétise également du point de vue associatif, puisque Denise Bindschedler entre au comité exécutif du CICR de 1973 à 1980 avant d'en devenir vice-présidente de 1986 à 1990. Une nouvelle fois, Madame Bindschedler fait œuvre de pionnière en assumant un rôle de premier ordre sur la scène internationale alors que, dans son pays d'origine, toutes les femmes n'ont pas encore le droit de vote au niveau cantonal. En effet, ce n'est que le 27 novembre 1990 que le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures se voit enjoint par le Tribunal fédéral d'accorder le suffrage féminin universel (ATF 116 la 359).

Le couronnement de la carrière de Madame Bindschedler et la concrétisation de son engagement de longue haleine a lieu en 1975 avec son élection en qualité de Juge à la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg. Inutile de vous préciser qu'elle est la première femme suisse à occuper ce poste et uniquement la seconde de l'histoire de la CEDH à occuper un tel poste. L'esprit pionnier, encore et toujours. La Cour européenne des droits de l'homme est chargée de surveiller la bonne application par les Etats signataires de la Convention européenne des droits de l'homme. C'est un organe supranational au-dessus même de notre Tribunal fédéral. Elle est le garant de cette convention qui consacre des droits tels que le droit à la vie, la liberté d'expression, le droit à un procès équitable. On saisit d'emblée l'importance cruciale de l'engagement de Madame Bindschedler.

Sa carrière universitaire se poursuit naturellement à Strasbourg, en tant que membre de l'Institut de droit international et comme présidente de l'Institut international des droits de l'homme de 1990 à 1996.

A côté de cet engagement pour le droit, la justice et l'équité, Madame Bindschedler s'est aussi investie spirituellement dans son Eglise, celle aussi de son grand-père Pierre César. Elle devient, dès 1966 et jusqu'en 1985, membre du conseil synodal de l'Eglise catholique-chrétienne de Suisse. C'est, une fois de plus, la première femme à occuper ce poste.

En ce jour particulier et historique qui voit, pour la première fois de l'histoire de Saint-Imier, le baptême d'une rue en l'honneur d'une personnalité féminine, qui mieux que Denise Bindschedler-Robert pour être, une fois encore, la première femme... Ce modeste hommage de sa cité d'origine vient compléter une longue liste d'honneurs tels que le prix Walter Hug, les Doctorats honoris causa des Universités de Fribourg et Strasbourg, la médaille *Pax Orbis ex Jure* ou encore une rue Denise Bindschedler-Robert à Strasbourg.

Aujourd'hui, nous pouvons être fiers, nous, Imériens, de compter une telle personnalité dans nos rangs, nous pouvons nous en inspirer et nous pouvons être encore plus fiers, dès aujourd'hui, puisqu'une rue rappellera désormais la personnalité exceptionnelle de Denise Bindschedler-Robert, une femme qui a marqué le XXème siècle par son engagement en faveur des autres, dans un idéal de justice.